



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 14 avril 2022 : les principales décisions

La séance a été ouverte par une minute de silence en hommage aux victimes de l'invasion de l'Ukraine décidée par Vladimir Poutine. À l'issue de l'examen des délibérations, un vœu a été adopté à l'unanimité dénonçant la violence du conflit ukrainien et affirmant le refus de la guerre et la solidarité pleine et entière de la ville du Kremlin-Bicêtre aux côtés du peuple ukrainien.

Publié le 15 avril 2022

La séance, riche en délibérations et en débats, a notamment permis de dresser un bilan du centre municipal de vaccination contre la Covid-19. En douze mois d'activité, cette structure de proximité a permis plus de 25 000 injections facilitant ainsi l'accès au vaccin et la lutte contre la pandémie. Tous les agents municipaux et professionnels de santé mobilisés dans le fonctionnement du centre municipal de vaccination ont été unanimement remerciés par le conseil municipal.

Les élus ont également adopté les taux des taxes directes locales. Conformément à l'engagement pris par la municipalité, les taux de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier bâti restent stables en 2022. Parce que la ville se situe dans une zone tendue en termes d'accès au logement, le taux de la taxe foncière appliqué aux résidences secondaires (environ 550 au Kremlin-Bicêtre) a été réhaussé de 30%.

Le projet de Coopérative HLM pour reprendre le contrôle des logements sociaux du patrimoine d'ex KBH a également franchi une étape supplémentaire. La composition de la gouvernance de la Coopérative HLM a été arrêtée. Les discussions se poursuivent avec les partenaires pour que le pacte d'associés soit conclu dans les mois à venir. Le sociétariat a aussi été encouragée puisque le Conseil municipal a proposé que la part sociale de la COOP HLM initialement fixée à 100 euros soit demain à 10 euros.

Au cours de la séance, d'autres délibérations ont été également adoptées. Parmi lesquelles :

- Plusieurs subventions aux projets d'associations ont été approuvées à l'unanimité afin de soutenir les initiatives portées par les habitants ;
- La ville a adhéré à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL) pour favoriser les loisirs et les séjours proposés aux Kremlinois ;
- Six conventions avec la Caisse d'allocations familiales ont été nouées pour renforcer le financement de la politique de la petite enfance avec des moyens confortés pour les crèches, le multi-accueil et les haltes-garderies ;

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 14 avril 2022 en vidéo

[Pour consulter l'ordre du jour rendez-vous ici.](#)